



FranceAgriMer

> ÉDITION février 2016

Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières

Résultats 2014

Présentation de l'étude	4
Objectifs de l'étude	
Méthode	
Échantillon	
<hr/>	
Echantillon global	6
Présentation de l'échantillon	
Principaux éléments de charges	
Soldes intermédiaires de gestion	
Situation financière	
<hr/>	
Pépinières plein champ	10
<hr/>	
Horticulteurs	13
<hr/>	
Fleurs coupées	16
<hr/>	
Vente directe	19
<hr/>	
Vente à grossiste	22
<hr/>	
Vente à distributeur final	25
<hr/>	
Phase de vie des exploitations	27
<hr/>	
Zoom : analyse par nombre de salariés	30
<hr/>	
Conclusion	34

Présentation de l'étude : objectifs, méthode, échantillon

> Objectifs de l'étude

L'observatoire économique des exploitations horticoles et pépinières s'appuie sur les données du réseau CERFRANCE, leader des activités en expertise comptable et en conseil auprès des agriculteurs.

L'objectif de cet observatoire est double :

- Effectuer un suivi dans la durée de l'activité et de la santé financière des entreprises.
- Déceler des fragilités dans certains types de structures.

> Méthode

Afin de répondre à ces objectifs, le réseau CERFRANCE a mobilisé un « panel » d'environ 200 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire conformément à la localisation des exploitations horticoles et pépinières.

La carte ci-contre illustre la provenance géographique des entreprises analysées, le chiffre mentionné indiquant le nombre d'entreprises enquêtées.

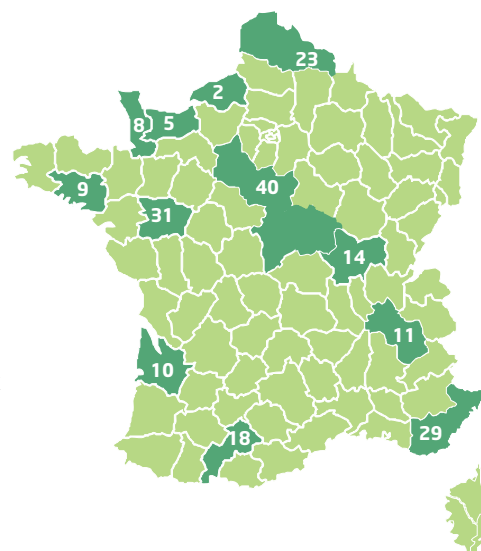
Outre cette couverture géographique, une attention particulière a été portée au respect d'un certain équilibre selon l'activité principale des entreprises et leur mode de commercialisation.

Par rapport à l'observatoire 2013-2012, on note un renouvellement d'environ 10 % des entreprises sur cette édition 2014-2013.

> Échantillon

Comme indiqué précédemment, ce panel de 200 entreprises compose un échantillon diversifié dans l'activité et dans la localisation géographique.

Par ailleurs, afin de donner plus de poids aux chiffres et à leurs évolutions sur deux années, l'échantillon est constant sur les deux exercices comptables 2014 et 2013. Cet échantillon constant permet de mesurer les effets de la conjoncture sur les résultats économiques et financiers des mêmes exploitations au-delà de tout biais statistique qui proviendrait d'un effet d'échantillonnage différent pour les deux années.



Typologie de l'échantillon

Concernant la typologie de l'échantillon, les critères suivants ont été respectés conformément à la demande :

- Des entreprises de production.
- Des exploitations spécialisées en horticulture et pépinière (+ de 80 % du chiffre d'affaires).
- Pas de producteurs de muguet.
- Classification selon le circuit de commercialisation (circuit dominant à + de 60 %).

Une double approche : métier ↔ commercialisation

L'approche métiers conduit à segmenter les 200 entreprises de la façon suivante :

- 103 entreprises horticoles (plantes à pots et à massifs),
- 68 pépinières,
- 29 exploitations « fleurs coupées ».

La dimension mode de commercialisation répartit les entreprises selon la segmentation suivante :

- 47 % en vente directe dominante
- 24 % en vente à des distributeurs
- 3 % en vente à des collectivités
- 26 % en vente à des grossistes

En croisant ces deux approches « métier » et « mode de commercialisation » on arrive sur ce panel à la répartition suivante :

	Pépinière PC	Pépinière HS	Horticulture	Fleurs coupées	Total
Vente directe	9 %	8 %	27 %	3 %	47 %
Vente à distributeur final	6 %	2 %	14 %	2 %	24 %
Vente à collectivité	1 %	0 %	2 %	0 %	3 %
Vente à grossiste	6 %	2 %	8 %	10 %	26 %
Total	22 %	12 %	51 %	15 %	100 %

Le croisement de ce double critère a un double effet :

- Il permet de couvrir une large palette d'entreprises horticoles et pépinières.
- En éclatant cette population en plusieurs sous-groupes, l'analyse des résultats économiques et financiers ne peut se faire valablement que sur les groupes les plus fournis.

Avertissement

L'analyse d'un groupe restreint à une dizaine d'entreprises n'aurait aucun sens d'un point de vue statistique. Ce point est une des limites connues dès le départ de cet observatoire.

Aussi l'analyse exposée ci-après couvrira principalement les groupes suivants :

- L'échantillon global des 200 entreprises
- Le groupe vente directe (environ 90 entreprises)
- Le groupe vente à grossiste (environ 50 entreprises)
- Le groupe vente à distributeur final (environ 50 entreprises)
- Le groupe pépinières plein champ (environ 45 entreprises)
- Le groupe entreprises horticoles (environ 100 entreprises)
- Le groupe entreprises fleurs coupées (environ 30 entreprises)

Échantillon global

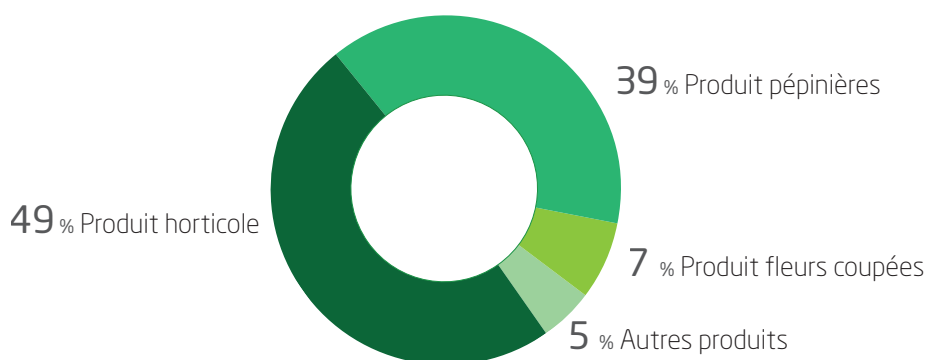
> Présentation de l'échantillon

Si la présentation du panel dans sa globalité ne permet pas de dresser la situation d'une entreprise moyenne compte tenu des écarts importants selon le métier ou le mode de commercialisation, il permet de dresser un instantané du secteur production « horticulture et pépinières » dans sa globalité. Au travers d'un échantillon constant de 200 entreprises de ce secteur, il donne une tendance de la conjoncture et permet de positionner les groupes « métiers » ou les groupes « mode de commercialisation » par rapport à ce groupe repère. Mais c'est surtout un « baromètre » économique et financier du secteur dans sa diversité.

La structure moyenne du panel des 200 entreprises participant à cet observatoire compte 4,9 UTH (unité de travail homme) dont 3,4 salariés et 1,5 UTAF (unité de travail annuel familial).

En 2014, le produit brut moyen réalisé s'élevait à 338 600 €, en baisse de 3,6 %. Cette évolution est dans la prolongation de celle de l'an dernier : pour l'échantillon global, la baisse est la même qu'en 2013. Cependant, par métier, la répartition de l'évolution est très différente.

Le pourcentage de produit brut réparti par secteur est le suivant :

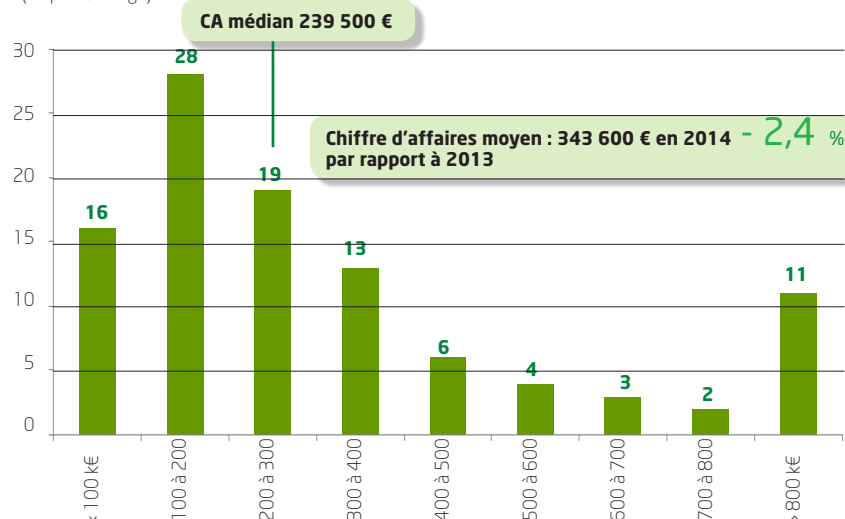


On relève une forte disparité des entreprises selon le chiffre d'affaires.

- Plus de 15 % réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €.
- Plus de 45 % des entreprises réalisent un chiffre d'affaires compris entre 100 000 € et 300 000 €.
- Une entreprise sur huit a un chiffre d'affaires de plus de 800 000 €.

À noter que la médiane est à 239 500 €, c'est-à-dire que la moitié des entreprises sont en dessous de ce chiffre nettement inférieur à la moyenne de 343 600 € : il y a de nombreuses petites entreprises.

Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires (en pourcentage)



> Les principaux éléments de charges

En 2014, la totalité des charges opérationnelles s'élève en moyenne à 125 200 €, soit - 7 % par rapport à 2013. Ces charges proportionnelles consomment 37 % du produit total et se concentrent autour de trois postes :

- les semences et plants pour plus de la moitié, mais en baisse de 5%
- les emballages sont en hausse et représentent 11 % des charges.
- les postes engrais et terreau sont en baisse et représentent 13 % du total

77 % sur 3 postes

- **semences et plants** : 66 400 € (- 5 %) soit 53 % des charges opérationnelles
- **emballages** : 13 700 € (+ 6 %) soit 11 % des charges opérationnelles
- **engrais et terreau** : 16 900 € (- 3 %) soit 13 % des charges opérationnelles

Le poste combustible baisse légèrement (- 17 %) ; l'eau, le gaz et l'électricité baissent de 5 % et les carburants de 14 %. Le poste énergie est donc en forte baisse contrairement à l'année 2013.

> Les soldes intermédiaires de gestion

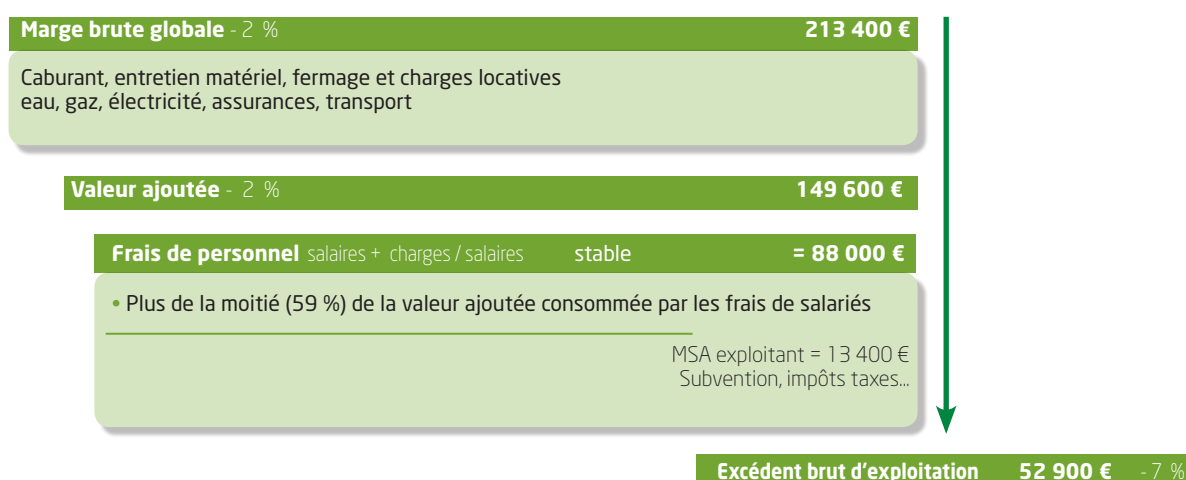
Les entreprises horticoles et pépinières de l'échantillon dégagent une marge brute globale de 213 400 € soit un taux de marge d'environ 62 %.

Les charges de structures, hors frais de main d'œuvre et frais financiers s'élèvent à un peu moins de 64 000 € soit 30 % de la marge. Elles sont pratiquement stables (- 0,4 %).

La valeur ajoutée ainsi dégagée atteint 149 600 €, ce qui représente 44 % du chiffre d'affaires réalisé.

En retirant les frais de personnel qui s'élèvent à 88 000 € ainsi que les charges sociales de l'exploitant, l'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen s'élève à 52 900 € en 2014, en baisse de 7 % par rapport à l'exercice précédent.

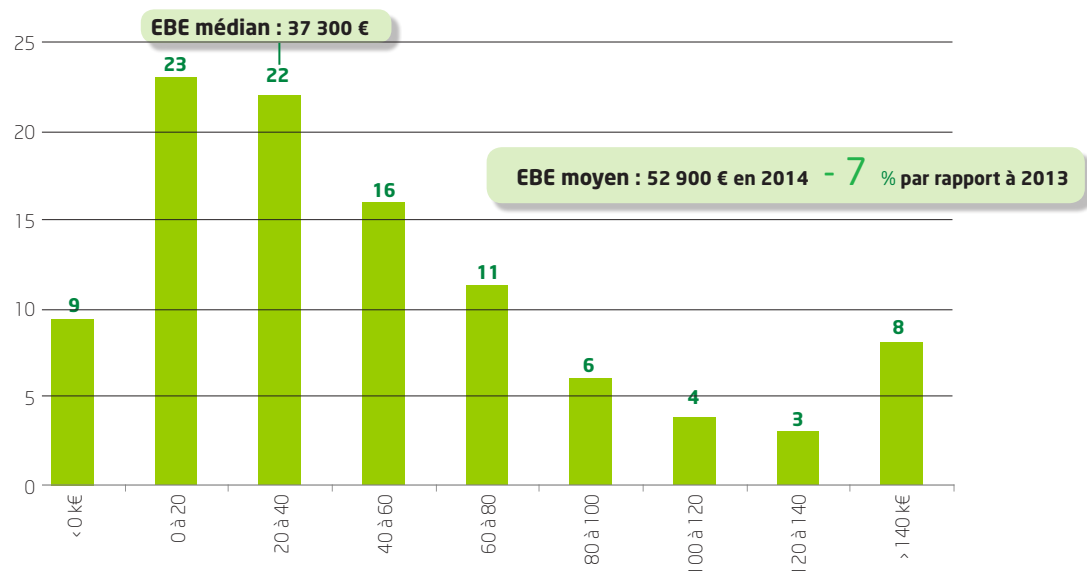
Cette tendance moyenne cache aussi d'importants écarts entre les entreprises du secteur.



Conformément à la forte dispersion des entreprises selon le chiffre d'affaires, l'EBE moyen (52 900 €) cache d'importantes disparités au sein du panel, 9 % des entreprises présentant un EBE négatif alors que 23 % dégagent un EBE compris entre 0 et 20 000 €.

À l'autre extrémité, 8 % des entreprises dégagent plus de 140 000 € d'excédent brut d'exploitation. Dans le cœur de l'échantillon, près de la moitié des entreprises dégagent un EBE compris entre 20 000 € et 80 000 €.

Répartition des exploitations selon l'EBE
(en pourcentage)



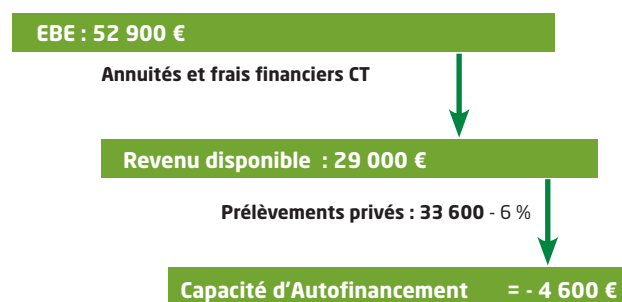
> La situation financière

L'EBE dégagé rapporté au chiffre d'affaires de l'entreprise permet d'évaluer la performance économique de l'entreprise. L'utilisation de cet EBE permet de définir sa situation financière.

L'EBE doit en effet servir à payer les annuités et les frais financiers, à rémunérer le(s) chef(s) d'exploitation sous la forme des prélèvements privés. L'EBE doit aussi permettre d'investir.

Au niveau de l'échantillon global, l'EBE moyen est consommé pour 45 % par les annuités et frais financiers. Les prélèvements privés s'élèvent à 33 600 €, en nette baisse (6 %), soit environ 22 400 € par actif familial.

La Capacité d'Autofinancement (CAF) est nettement négative, ce qui rend difficile les investissements.



Afin de renforcer l'analyse financière, on utilise un score basé sur la rentabilité, la trésorerie et l'endettement des exploitations.

Il faut ici rappeler que si ce score apparaît relativement sévère dans sa classification, cet outil, par sa réactivité à toute dégradation ou amélioration, permet de mesurer l'évolution d'un groupe d'exploitations par rapport à la conjoncture de l'année.

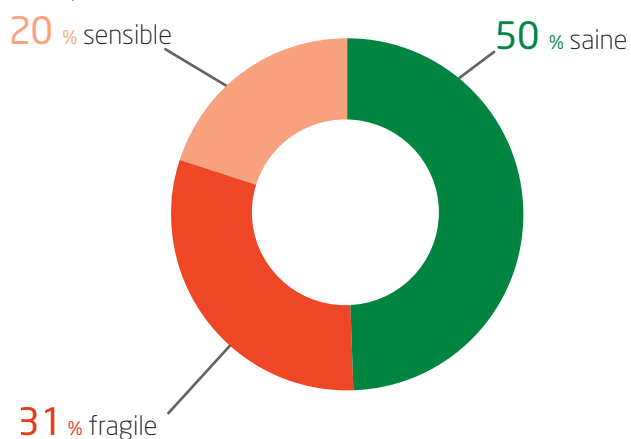
Le ratio 2014 montre que la situation économique et financière est saine pour la moitié de l'échantillon global, soit une petite amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Après une année 2013 très difficile, l'année 2014, également difficile, a toutefois rétabli les ratios de certaines entreprises horticoles et vu, dans une moindre mesure, la catégorie des entreprises en situation fragile baisser (hors pépinière).

Les pépinières dont la conjoncture est moins favorable cette année, affichent une dégradation de leur situation amortie par le bénéfice des conditions plus sereines des années précédentes.

À noter que les 31 % d'entreprises en situations fragiles sont pour certaines en danger : plusieurs des exploitations analysées l'an dernier dans cet observatoire ont disparu pour raison économique en 2014.

Répartition des entreprises horticoles et pépinières selon leur situation économique et financière 2014



Pépinières Plein champ

> Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 44 entreprises réparties en trois parts décroissantes : vente directe, vente à distributeur final et vente à grossiste.

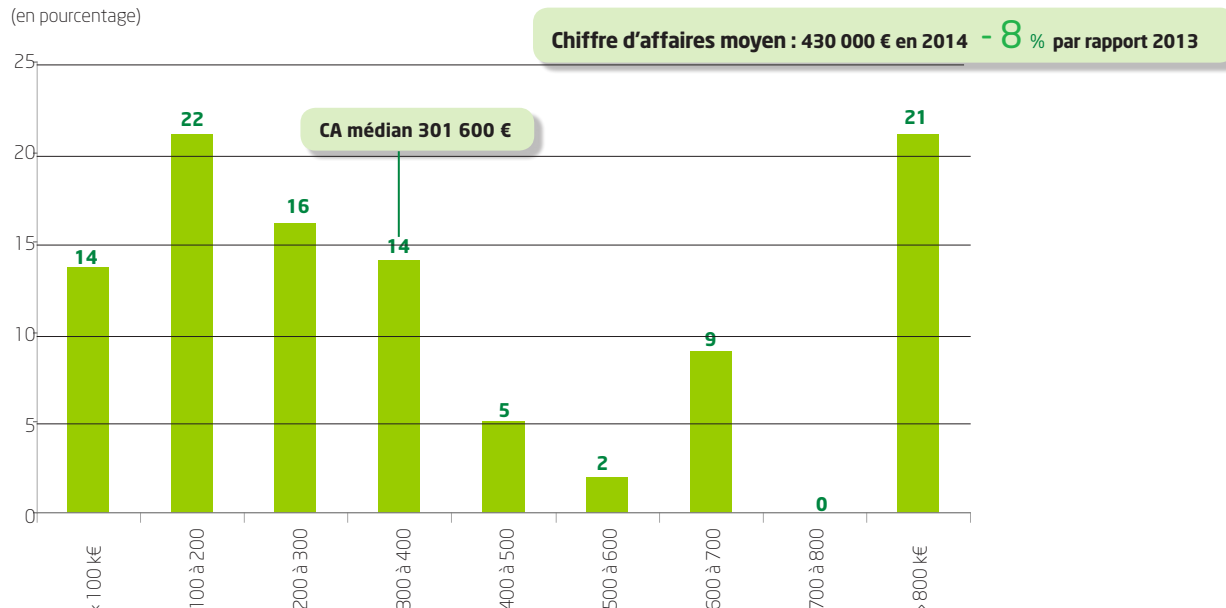
La structure moyenne de cet échantillon compte un peu plus de 30 ha et 6,6 actifs en 2014, dont environ 1,6 actif familial.

La main d'œuvre salariée alterne les hausses et les baisses chaque année : en 2014 elle augmente de 5 %.

Le chiffre d'affaires est en forte baisse (- 8 %). Le produit brut, lui baisse de 11 %, ce qui montre un léger destockage.

50 % des entreprises réalisent un chiffre d'affaires de moins de 300 000 €, et 30 % dépassent 600 000 €.

Répartition des exploitations selon le chiffre d'affaires
(en pourcentage)



> Les principaux éléments de charges

Sur l'exercice 2014, les charges opérationnelles apparaissent en forte baisse de 15 % par rapport à 2013. Ces baisses sont liées aux baisses de volume des ventes et au destockage.

Les trois principaux postes constituent 78 % des charges opérationnelles.

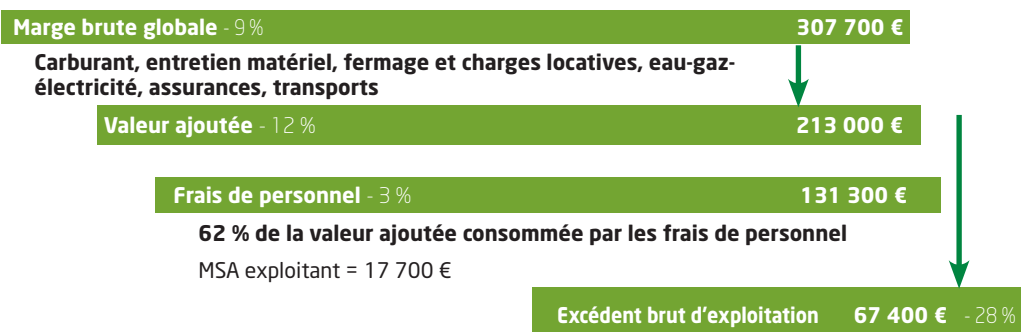
- semences et plants : 61 000 € (- 11 %) soit 52 % des charges opérationnelles
- engrais et terreau : 18 500 € (- 6 %) soit 16 % des charges opérationnelles
- emballages : 11 900 € (- 5 %) soit 10 % des charges opérationnelles

> Les soldes intermédiaires de gestion

La baisse du produit brut (-11 %) est en partie compensée par la forte baisse des charges opérationnelles. La marge brute globale qui en résulte est malgré tout en forte baisse (-8,9 %) à 307 700 €.

Dans la foulée des charges opérationnelles, les charges de structure ont baissé : notamment les carburants, les transports, l'entretien, et les frais de gestion. Mais d'autres charges ont augmenté ce qui fait que le total des charges de structure ne baisse que de 1,5 %. Au final, la valeur ajoutée baisse de 12 %.

Les frais de personnel, logiquement, baissent de 3 %, mais cette baisse, inférieure à la baisse de valeur ajoutée entraîne un effondrement de l'EBE qui passe à 67 400 € (-28 %).

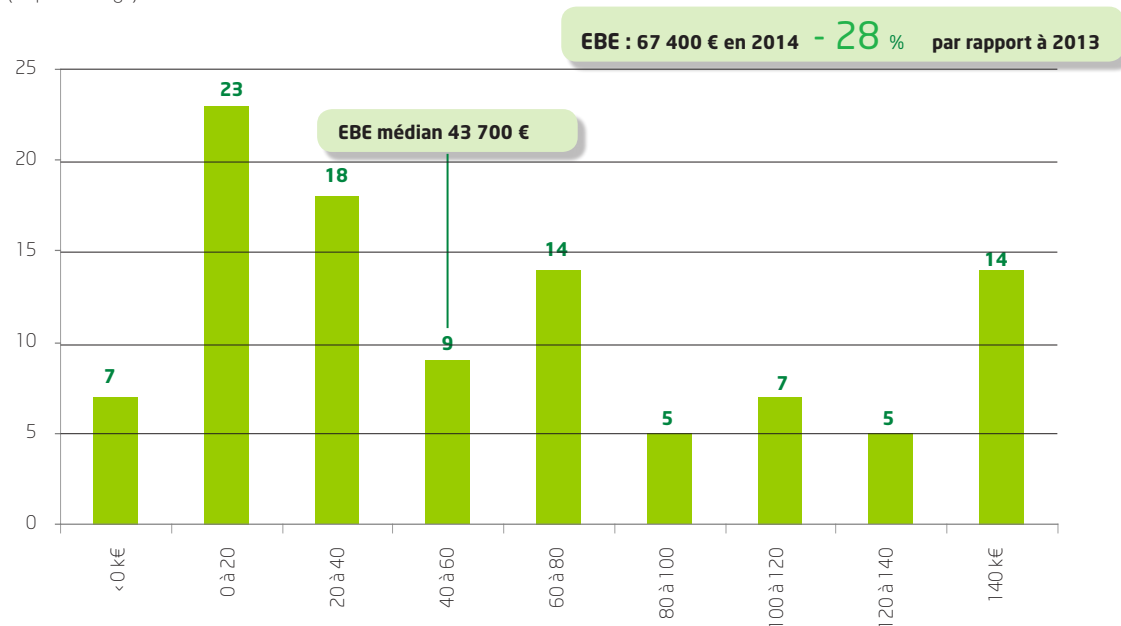


Autour de cette moyenne, 7 % des entreprises de pépinières de plein champ de cet échantillon ne dégagent aucun excédent brut d'exploitation (EBE négatif).

14 % de l'échantillon dégage un EBE de plus de 140 000 €. Cette diversité se retrouve dans la valeur médiane (43 700 €) qui est assez éloignée de la moyenne en raison d'un grand nombre de petites structures.

Répartition des entreprises selon l'EBE

(en pourcentage)

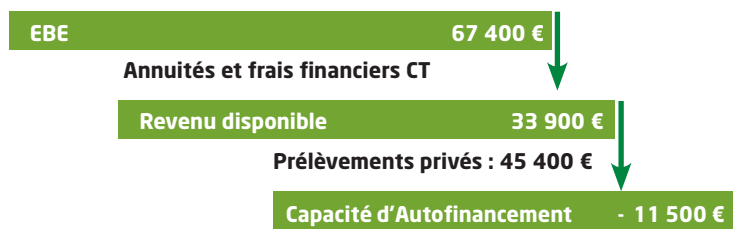


> La situation financière

Avec un EBE en forte baisse, les entreprises ont, de plus, dû s'adapter à des annuités à nouveau en hausse (+ 2 %). C'est donc les prélèvements privés qui ont été réduits à nouveau en 2014. Malgré une baisse de 23 %, ils restent nettement supérieurs à la moyenne de l'échantillon global et correspondent à 45 400 € soit 28 400 € par UTAF.

La capacité d'autofinancement se dégrade et est fortement négative.

Utilisation de l'EBE

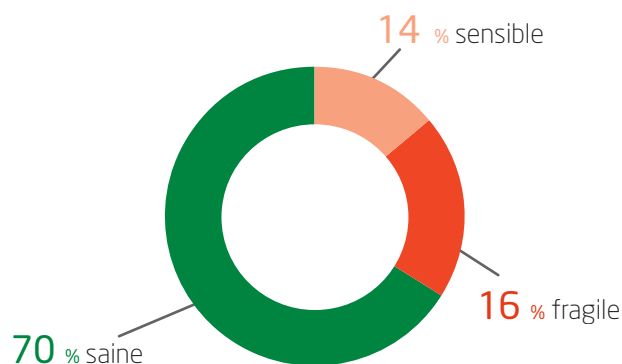


La situation économique et financière des entreprises pépinières de plein champ reste saine à 70 % des cas, ce qui prolonge la tendance positive observée les années précédentes.

Les entreprises en situation fragile sont en baisse à 16 %.

Mais c'est au prix d'une baisse drastique (- 32 %) des investissements et d'une hausse des emprunts nouveaux (+ 5 %).

Répartition des pépinières plein champ selon leur situation économique et financière en 2014



Horticulteurs

> Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 103 exploitations dont la moitié commercialise en direct, 26 % vendent à un distributeur final, 17 % à un grossiste et le reste à des collectivités.

En 2014, la structure moyenne de cet échantillon compte en moyenne, 1 850 m² de serres (en hausse), 4,7 actifs dont 3,1 salariés. La main d'œuvre salariée est stable.

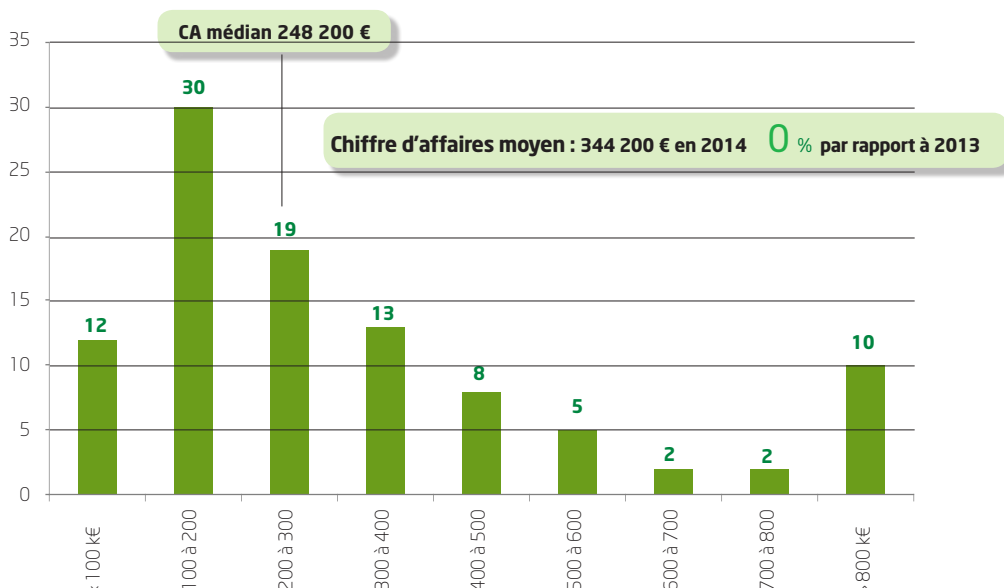
Les horticulteurs ont réalisé en moyenne un chiffre d'affaires de 344 200 € en 2014, stable. Le produit généré se compose à plus de 94 % d'un produit horticole illustrant le caractère fortement spécialisé des entreprises de l'échantillon.

La moitié des entreprises de ce secteur réalise un chiffre d'affaires compris entre 100 000 € et 300 000 €.

La médiane est nettement inférieure à la moyenne du fait de 10 % de grandes structures (plus de 800 000 € de chiffre d'affaires) et de nombreuses petites entreprises (moins de 150 000 €).

Répartition des exploitations selon le chiffre d'affaires

(en pourcentage)



> Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles sont en baisse à 138 700 € (-3 %). Elles consomment environ 41 % du produit généré.

Trois postes principaux attirent l'attention en représentant 83 % de la totalité des charges opérationnelles. Les emballages sont en hausse. Les combustibles et les carburants sont en forte baisse (-23 % et -14 %) après deux années de hausse.

- semences et plants : 78 900 € (-1 %) soit 57 % des charges opérationnelles
- engrais et terreau : 18 600 € (-4 %) 13 % des charges opérationnelles
- emballages : 17 600 € (+10 %) soit 13 % des charges opérationnelles

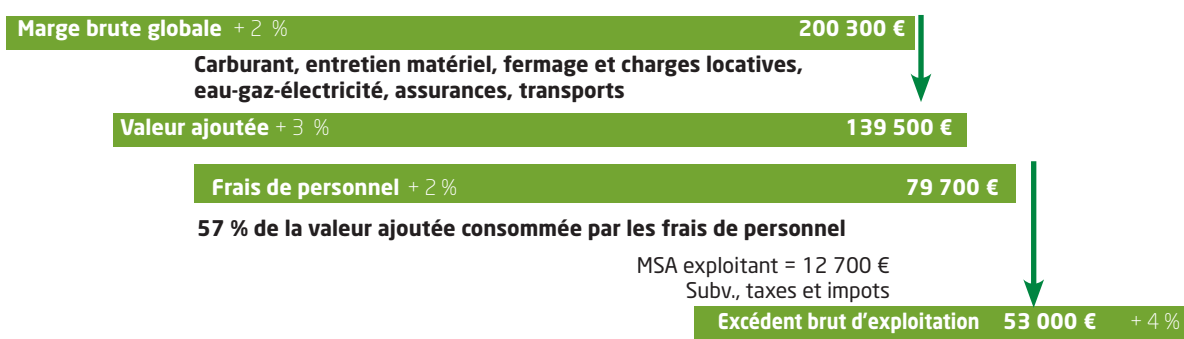
> Les soldes intermédiaires de gestion

Dans ce contexte, la marge brute globale moyenne de l'entreprise horticole est en hausse grâce aux baisses de charges (+ 2 %).

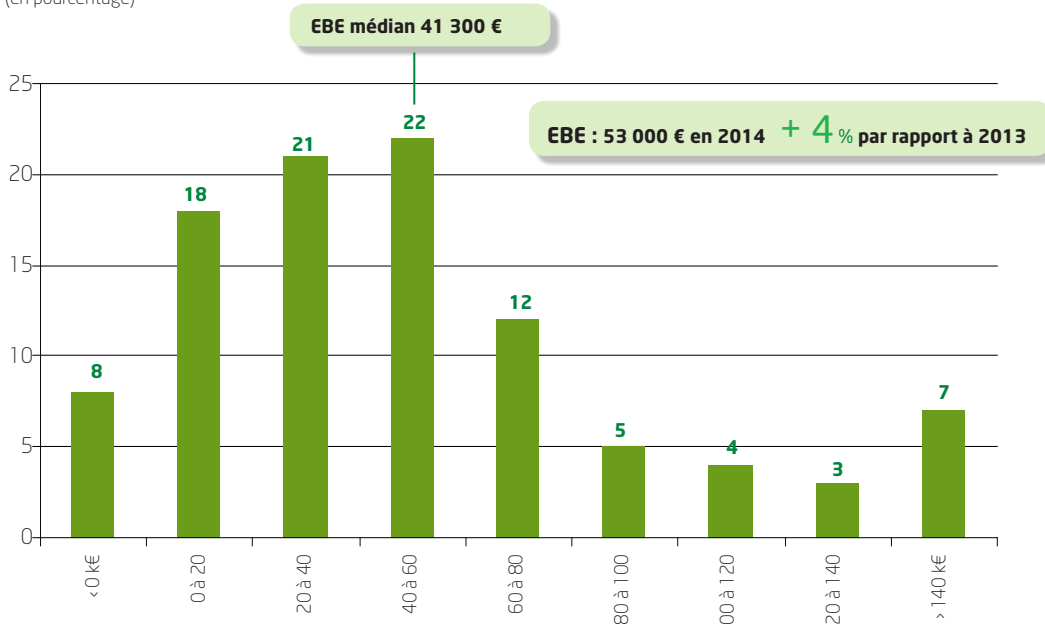
Les charges de structure hors frais de personnel sont stables à 61 000 € environ, la valeur ajoutée augmente de 3 %.

Le poste « frais de personnel » augmente de 1,7 %.

L'EBE augmente de 4 % à 53 000 € malgré des charges MSA exploitant qui augmentent à nouveau (+ 5 %).



Répartition des entreprises selon l'EBE (en pourcentage)



Mais le nombre d'entreprises avec un EBE négatif reste important : elles sont 8 %.

Les années se succèdent avec des conjonctures différentes : après 2012 favorable et 2013 très défavorable, l'année 2014 est intermédiaire.

> La situation financière

Les annuités sont en baisse et les frais financiers Court Terme restent faibles : le revenu disponible est en hausse.

Les prélèvements privés qui étaient en 2013 tombés à un niveau très bas, sont fortement réajustés à 38 100 €, soit par UTH familiale : 25 000 €.

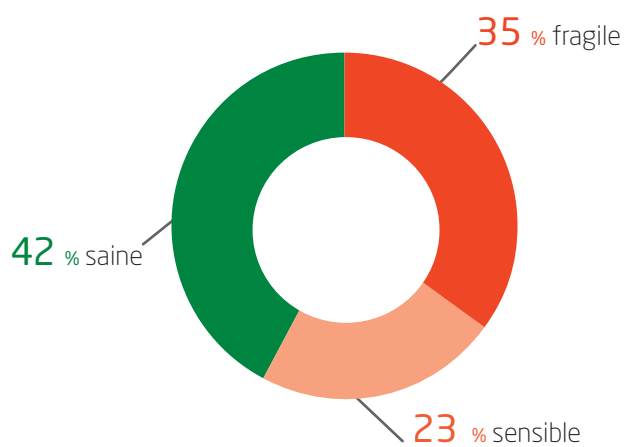
Le montant disponible pour autofinancer les investissements reste négatif à - 6 100 €.

Utilisation de l'EBE



L'année 2014 permet un certain rééquilibrage : c'est maintenant 35 % des horticulteurs de l'échantillon qui sont en zone « fragile ». C'est certes, 5 % de moins, mais cela reste encore très élevé.

Répartition des horticulteurs selon leur situation économique et financière en 2014



Fleurs coupées

> Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 29 exploitations dont les deux tiers commercialisent via un grossiste et les autres se répartissent entre la vente directe et la vente à distributeur.

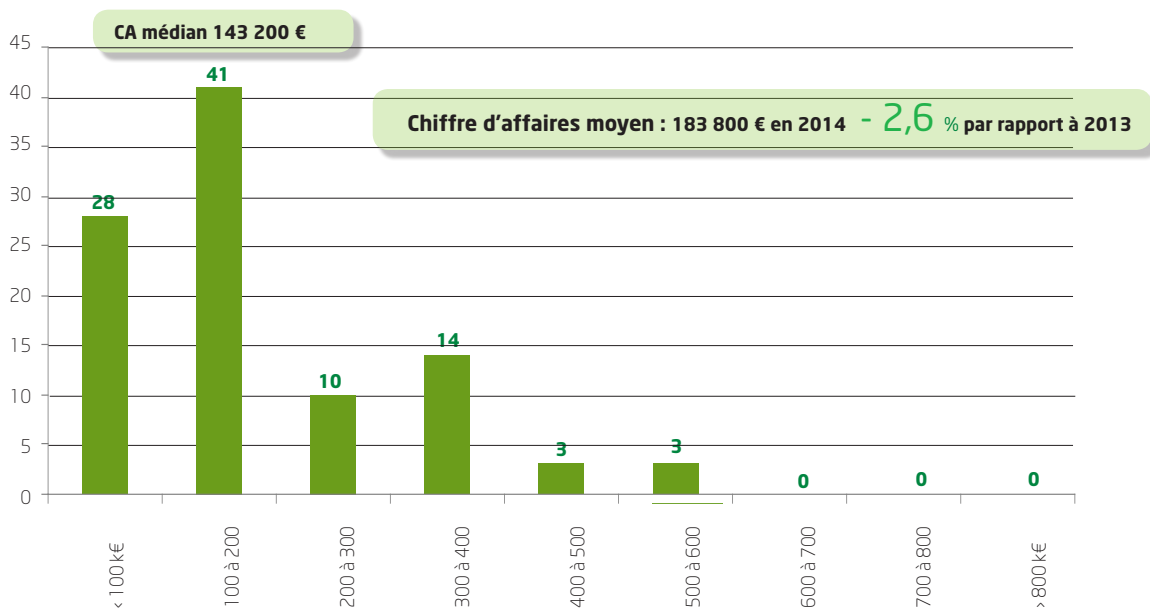
La structure moyenne de cet échantillon compte en moyenne 4 800 m² de serres, 3 actifs en 2014, dont environ 1,4 actif familial et 1,6 UTH salariés (à nouveau en forte baisse : moins 6 %).

L'entreprise moyenne de ce secteur réalise un chiffre d'affaires d'un peu plus de 183 800 € en 2014 en baisse de 3 % par rapport à l'exercice précédent. La quasi-totalité (97 %) du produit provient de l'activité fleurs coupées.

Le produit brut est inférieur au chiffre d'affaires et baisse davantage : c'est le signe d'un nouveau déstockage.

Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires

(en pourcentage)



Plus des deux tiers des entreprises réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 200 000 € traduisant la petite taille de ces structures.

Il y a peu de grandes structures dans cet échantillon.

L'année 2014 montre une nouvelle baisse de chiffre d'affaires, après les baisses en 2012 et 2013 : cela confirme un mouvement structurel difficile à inverser.

> Les principaux éléments de charges

Parallèlement, les charges opérationnelles des entreprises de fleurs coupées sont à nouveau en forte baisse de 11 % à 79 400 €.

Ces charges opérationnelles consomment 43 % du chiffre d'affaires. La baisse des charges de production (semences et plants) devient inquiétante pour l'avenir.

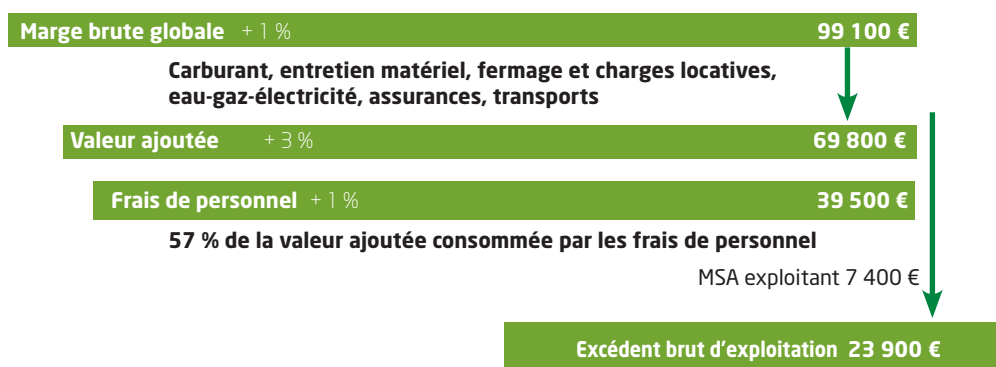
- semences et plants : 24 100 € (- 13 %) soit 31 % des charges opérationnelles
- combustibles : 17 600 € (- 12 %) soit 22 % des charges opérationnelles
- produits de traitement : 7 800 € (- 6 %) soit 10 % des charges opérationnelles

> Les soldes intermédiaires de gestion

La baisse des charges opérationnelles permet à la marge brute globale de se maintenir (+ 1 %).

Les charges de structure baissent de 4 % : la valeur ajoutée est donc en amélioration (+ 3 %).

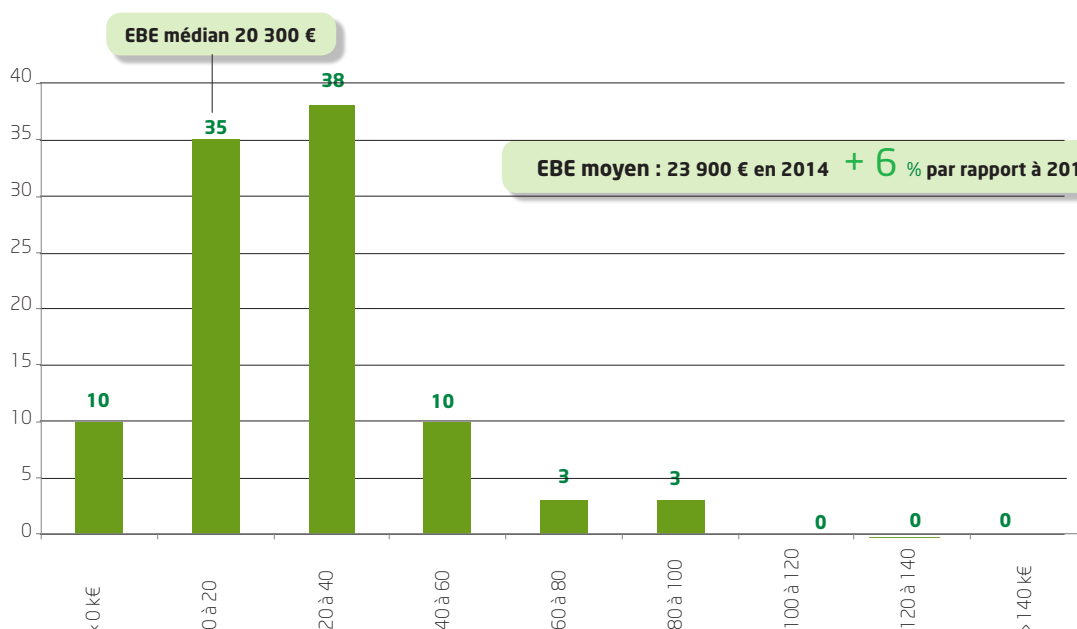
Les frais de personnel augmentent légèrement (+ 1 %) et au final l'EBE se reprend un peu (+ 6 %) à 23 900 € après l'effondrement de 2013.



L'EBE médian reste très faible à 20 300 €, ce montant devant servir à rembourser les annuités et à faire face aux prélèvements privés.

Près des trois quarts de ces entreprises ont un EBE compris entre 0 et 40 000 € et 10 % ont un EBE négatif.

Répartition des entreprises selon l'EBE
(en pourcentage)



> La situation financière

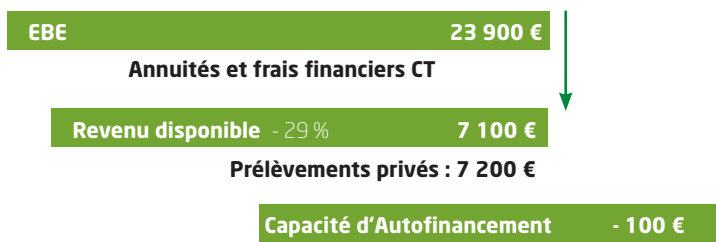
L'EBE étant très bas, il est insuffisant. Après remboursement des annuités (16 100 €), il reste très peu de revenu disponible.

Les prélèvements privés moyens sont une nouvelle fois en dessous du minimum vital à 7 100 € : c'est dû au fait que plus du quart des entreprises ont des prélèvements négatifs, c'est-à-dire que l'exploitant a injecté des fonds personnels dans l'entreprise.

Cette situation continue de dégrader la situation financière.

Les investissements et les emprunts nouveaux sont quasiment nuls ce qui montre que l'on ne prépare plus l'avenir.

Utilisation de l'EBE



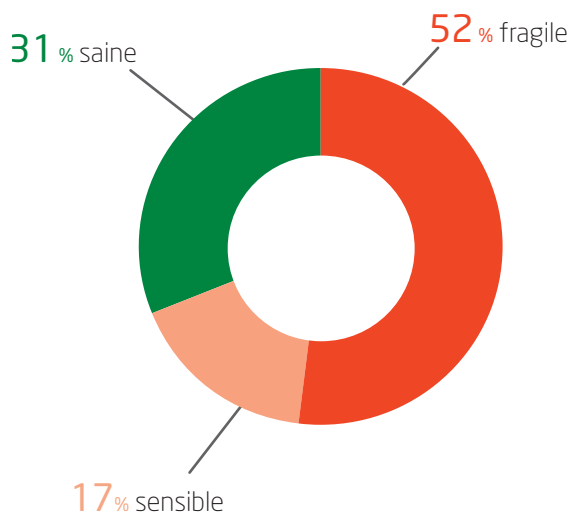
Répartition des entreprises "fleurs coupées" selon leur situation économique et financière en 2014

Le scoring 2014 montre à nouveau une dégradation forte des ratios financiers.

52 % des entreprises sont en situation fragile.

Très peu de ces entreprises sont en mesure de préparer l'avenir en investissant : la stratégie qui semble la plus fréquente est une gestion à court terme pour sauver les meubles.

Ainsi, les investissements sont en chute de 43 % et sont à peine supérieurs aux reventes d'immobilisations qui, elles, sont en très forte hausse.



Vente directe

> Présentation de l'échantillon

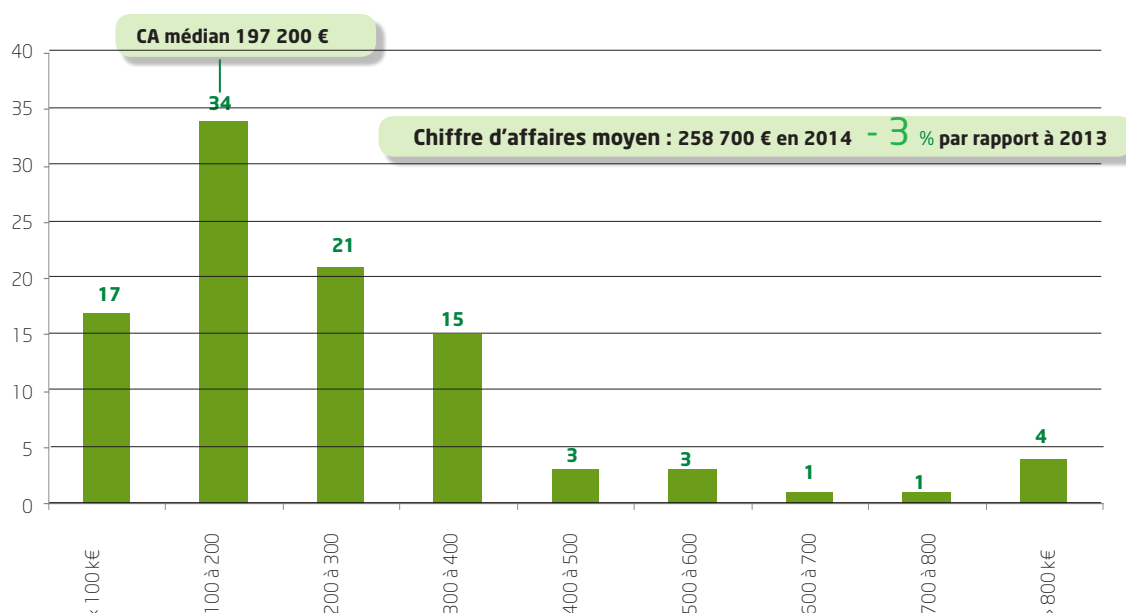
L'échantillon constitué de 94 exploitations comprend environ 60 % d'horticulteurs et 35 % de pépiniéristes.

La structure moyenne comprend 4 UTH dont 1,5 actif familial (sans changement), et réalise un chiffre d'affaires moyen de 258 700 € en 2014, en baisse (-3 %) par rapport à l'exercice précédent.

Ce produit des exploitations en vente directe comprend 59 % de produit « horticole », et 32 % de produit « pépinières ».

Cette catégorie est majoritairement constituée d'entreprises de taille moyenne mais 12 % de cet échantillon réalise un chiffre d'affaires dépassant 400 000 €.

Répartition des exploitations selon le chiffre d'affaires
(en pourcentage)



> Les principaux éléments de charges

Comme l'an dernier, les charges opérationnelles (92 500 €) baissent de 6 %, soit plus que le chiffre d'affaires.

Les charges de combustibles baissent très fortement cette année (- 26 %) ainsi que les charges de carburant (-15 %) après les hausses de 2012 et 2013.

69 % sur 2 postes

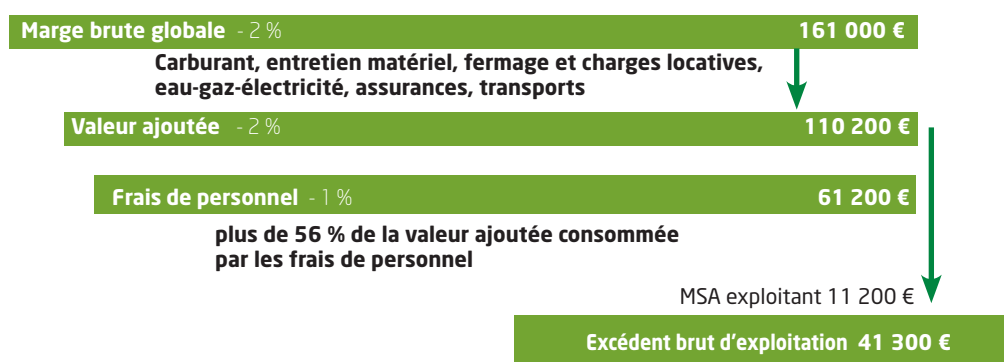
- semences et plants : 51 700 € (- 3 %) soit 56 % des charges opérationnelles
- engrais et terreau : 12 000 € (- 3 %) soit 13 % des charges opérationnelles

> Les soldes intermédiaires de gestion

Malgré la baisse des charges proportionnelles, la baisse du produit brut entraîne une érosion de la marge globale (- 2 %).

Les charges de structure (hors frais de main d'œuvre) sont en baisse de 3 % mais cela ne suffit pas à éviter la baisse de 1,7 % de la valeur ajoutée moyenne dégagée sur l'entreprise.

De même les frais de personnels sont en baisse de 1,4 %, ce qui n'empêche pas l'EBE de baisser de 4 % à 41 300 €.

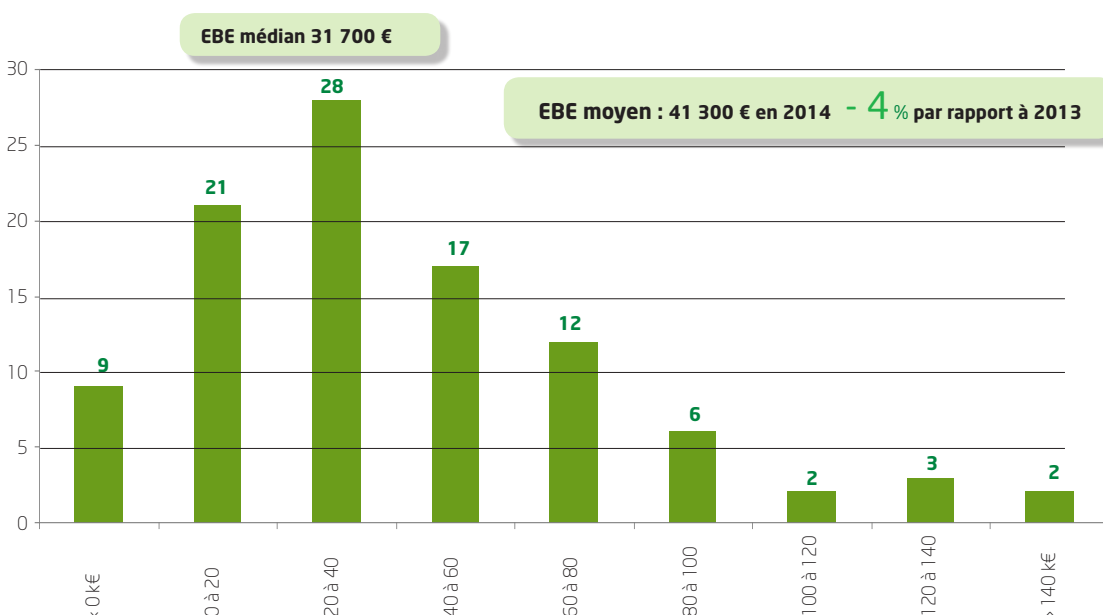


Comme l'an dernier, 9 % des entreprises de ce segment ont un EBE négatif.

L'EBE médian est très bas à 31 700 €.

Un quart des entreprises a un EBE de plus de 60 000 €.

Répartition des exploitations selon l'EBE
(en pourcentage)



> La situation financière

La baisse de l'EBE, malgré une baisse des annuités à 16 500 € (- 9 %), génère un revenu disponible très réduit.

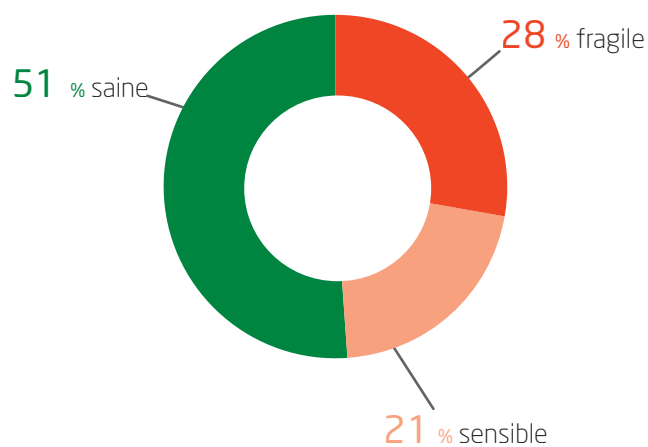
Les prélèvements privés à 30 400 € sont en baisse de 13 % mais cela ne suffit pas à rendre le solde pour autofinancement positif.

De cela résultent des investissements encore en baisse de 32 % à 10 700 € en moyenne (et même nuls pour presque la moitié des entreprises). Les emprunts nouveaux s'effondrent à 7 800 € (- 44 %).

Utilisation de l'EBE



Répartition des entreprises "vente directe" selon leur situation économique et financière



Le scoring s'améliore un peu cette année avec une majorité de situations saines et le recul des situations fragiles.

Vente à grossiste

> Présentation de l'échantillon

L'échantillon « vente à grossiste » regroupe 51 entreprises, dont environ quatre sur dix ont une activité principale « fleurs coupées », un tiers d'entreprises horticoles et les autres de pépiniéristes.

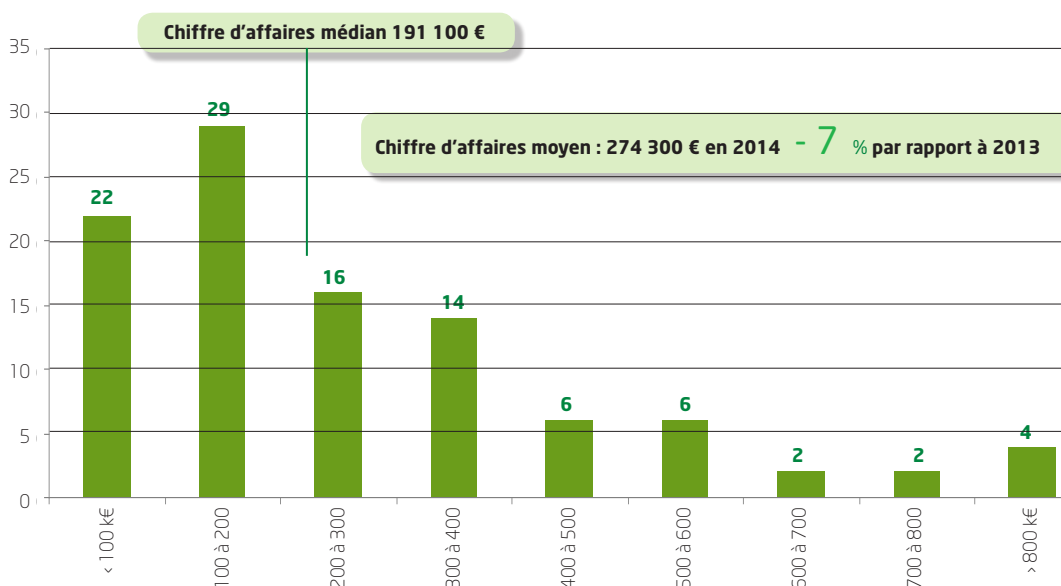
La structure moyenne compte 4 UTH (-5 %) dont 2,5 salariés. En 2014, le chiffre d'affaires moyen réalisé s'élève à 274 300 €, en baisse de 7 %.

Ce produit provient pour :

- 38 % d'une activité horticole
- 34 % d'une activité pépiniériste
- 23 % d'une activité « fleurs coupées »

En 2014, plus de la moitié des entreprises a réalisé un chiffre d'affaires de moins de 200 000 €. A l'autre extrémité, une entreprise sur cinq qui commercialise via un grossiste dépasse 400 000 € de chiffre d'affaires.

Répartition des exploitations selon le chiffres d'affaires
(en pourcentage)



> Les principaux éléments de charges

Les charges proportionnelles sont en forte baisse (-14 %) mais surtout varient en ordre dispersé.

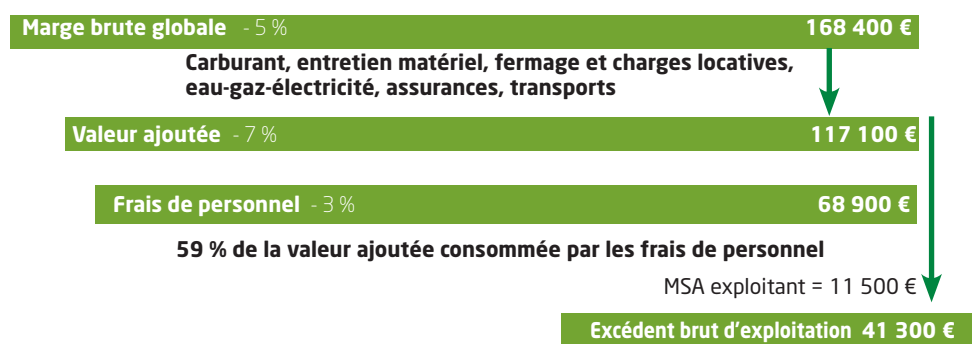
Presque tous les postes de charge sont en baisse, notamment les postes liés au niveau de production.

- **semences et plants** : 46 000 € (- 12 %) soit 45 % des charges opérationnelles
- **engrais et terreau** : 13 000 € (- 11 %) soit 13 % des charges opérationnelles
- **emballages** : 12 400 € (- 12 %) soit 12 % des charges opérationnelles
- **combustibles** : 9 800 € (- 14 %) soit 10 % des charges opérationnelles

> Les soldes intermédiaires de gestion

La marge globale et la valeur ajoutée sont en baisse de 5 et 7 %.

Les frais de personnels sont également en baisse (-3 %) et l'EBE est à nouveau en forte baisse (-14 %).



L'EBE moyen est en forte baisse et l'EBE médian est inférieur à 25 000 €.

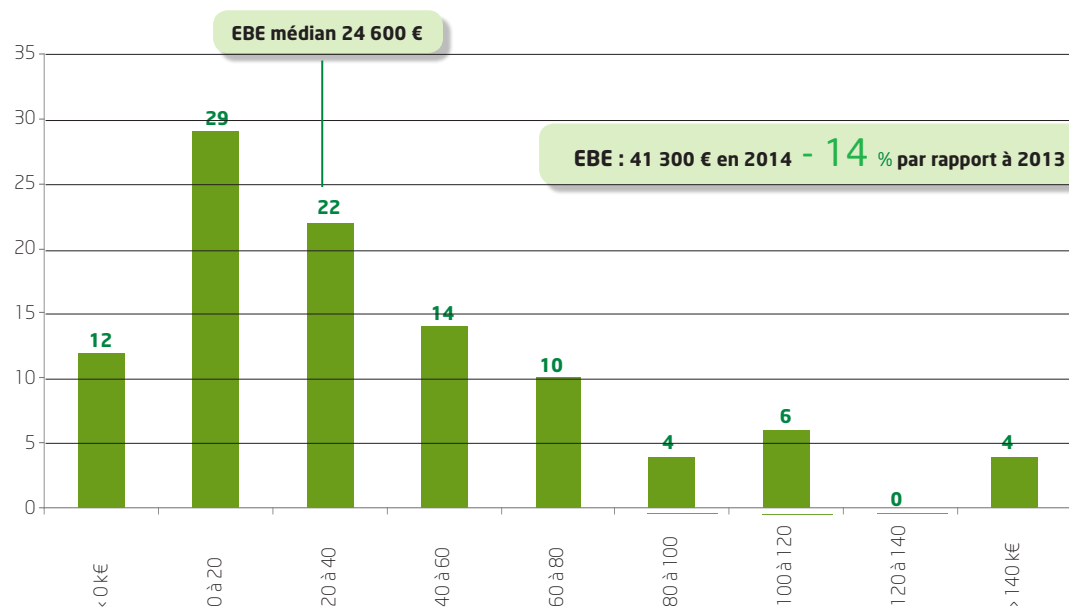
La moitié des entreprises ont un EBE entre 0 et 40 000 €.

12 % ont un EBE négatif.

L'effectif des entreprises de cet échantillon (vente à grossiste) qui dégagent un EBE supérieur à 140 000 € est en forte baisse.

Répartition des entreprises selon l'EBE

(en pourcentage)

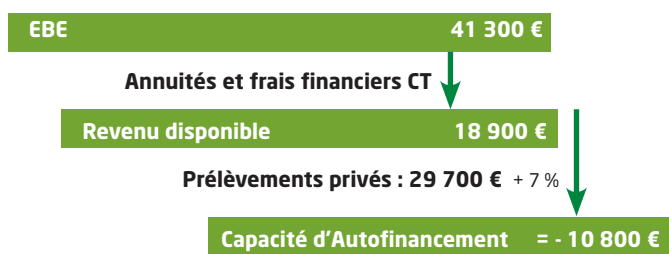


> La situation financière

Les annuités sont en baisse de 5 % mais cela ne suffit pas à freiner la baisse du résultat disponible (18 900 € soit - 22 %).

Les prélèvements privés sont en hausse de 7 % (mais à un niveau faible) et nettement au dessus du revenu disponible ce qui entraîne un risque de dégradation du bilan.

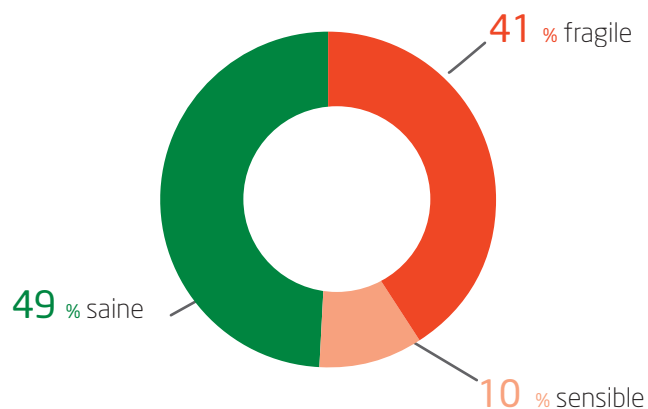
Utilisation de l'EBE



Le constat de diversité des situations dans ce groupe de commercialisation est confirmé par le scoring qui montre une petite moitié de situations saines et plus de 40 % en situation fragile.

La tendance par rapport à 2013 est à nouveau en dégradation avec davantage de situations fragiles, ce qui était déjà le cas les deux dernières années.

Répartition des entreprises "vente à grossiste" selon leur situation économique et financière en 2014



Vente à distributeur final

> Présentation de l'échantillon

L'échantillon « vente à distributeur » regroupe 48 entreprises, dont 56 % d'entreprises horticoles, 33 % de pépiniéristes et 11 % en fleurs coupées.

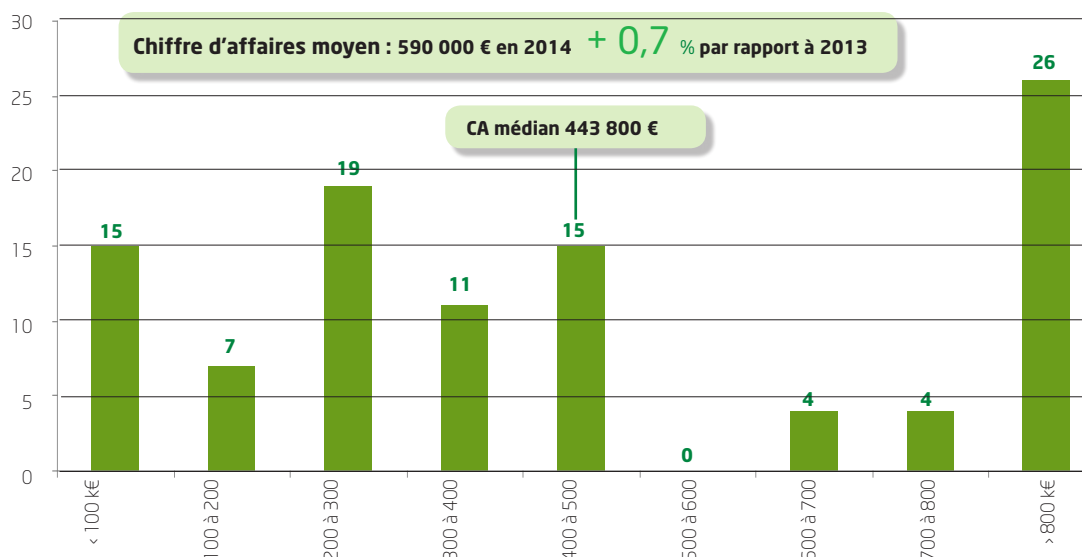
La structure moyenne compte 7,7 UTH dont 5,9 salariés (+ 4 %). C'est un niveau nettement supérieur à la moyenne de l'échantillon.

En 2014 le chiffre d'affaires moyen réalisé s'élève à 590 000 €, stable (+ 0,7 %).

Ce produit provient pour :

- 46 % d'une activité horticole
- 46 % d'une activité pépiniériste
- 4 % d'une activité « fleurs coupées »

Répartition des exploitations selon le chiffre d'affaires
(en pourcentage)



Le chiffre d'affaires moyen de cette catégorie est très nettement supérieur à la moyenne de l'échantillon global.

Près de la moitié des entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de 400 000 € et plus du quart des entreprises dépassent 800 000 € de chiffre d'affaires.

En 2014 le chiffre d'affaires est en très légère hausse.

> Les principaux éléments de charges

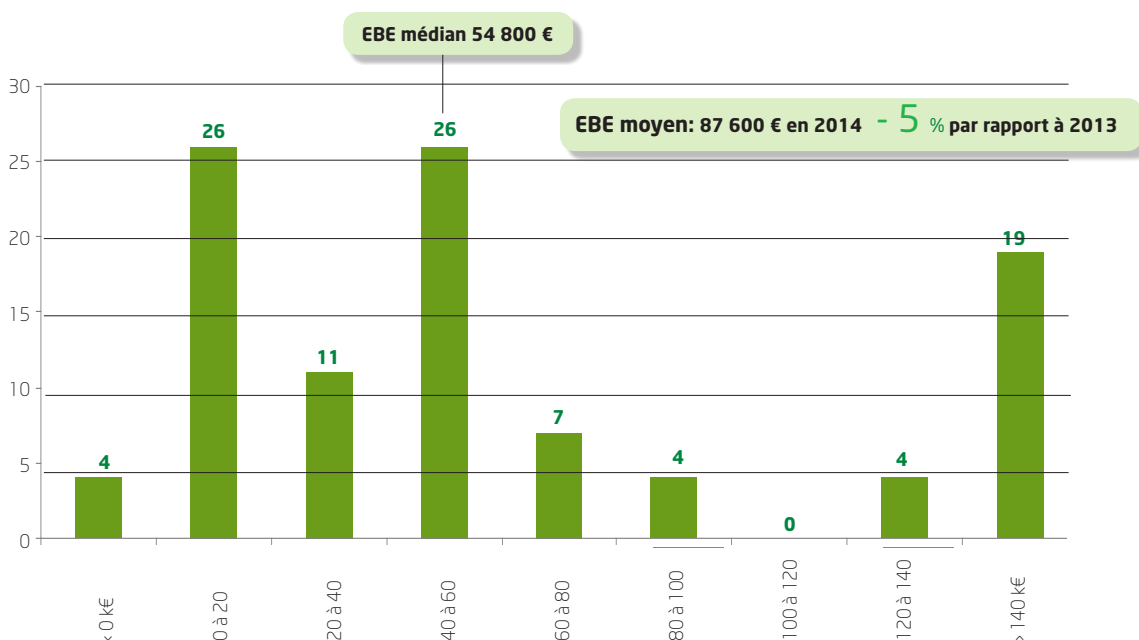
Les charges opérationnelles baissent (- 4,5 %) mais en ordre dispersé. C'est ce qui permet à la marge brute d'augmenter de 1 % à 370 000 €.

La baisse des combustibles, des carburants, et des frais de gestion et d'entretien permet à la valeur ajoutée de progresser légèrement (+ 1 %).

> Les soldes intermédiaires de gestion

La marge brute et la valeur ajoutée progressent donc légèrement mais les frais de personnel augmentent plus nettement (+ 3 %) et les charges MSA exploitant aussi (+ 8 %), ce qui entraîne une baisse de l'EBE de 5 %.

Répartition des entreprises selon l'EBE
(en pourcentage)



Ces entreprises sont d'une taille nettement plus importante que la moyenne des autres catégories de l'échantillon. Mais on constate surtout une grande dispersion de la taille des entreprises qui se retrouvent dans le niveau d'EBE. Un quart de l'échantillon a un EBE entre 0 et 20 000 euros et 4 % ont un EBE négatif.

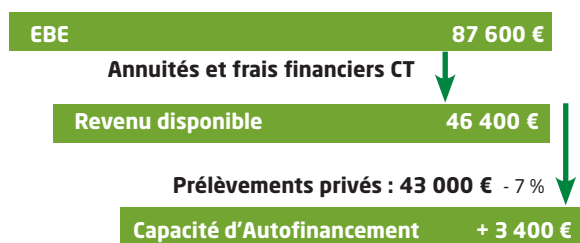
> La situation financière

Malgré un EBE moyen en baisse et des annuités en hausse, le revenu disponible reste suffisant pour supporter les prélèvements privés qui sont certes en baisse, mais restent nettement supérieurs à la moyenne de l'échantillon global (25 300 €/UTH familiale).

Il reste un solde de trésorerie, certes faible, pour participer à l'autofinancement des investissements.

Ces investissements moyens en forte baisse de 45 % à 26 700 euros, sont nettement plus élevés que dans les autres catégories. Toutefois, il faut se rappeler la diversité de cette catégorie, la moitié de ce sous échantillon n'investit pas.

Utilisation de l'EBE



Phase de vie des exploitations horticoles et pépinières

> Introduction méthodologique

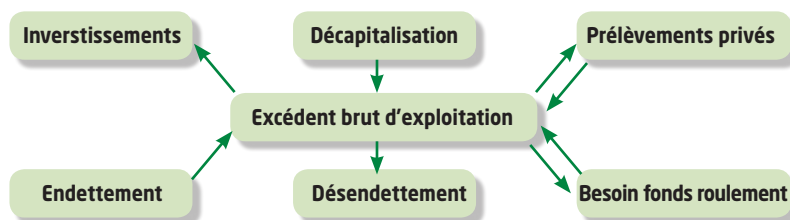
L'étude la phase de vie, également appelée « trajectoire financière », permet de faire le point sur l'évolution financière des entreprises et de déceler des tendances préoccupantes ou rassurantes pour pouvoir anticiper.

Pour réaliser l'étude, nous nous intéressons tout particulièrement au potentiel de trésorerie dégagée par l'entreprise et à l'utilisation qui en est faite par ses dirigeants.

L'EBE doit permettre d'investir, de rembourser les annuités d'emprunts, de financer les variations des besoins du cycle de production et de vivre. Si cet EBE est insuffisant, les entrepreneurs peuvent être amenés à emprunter, à faire des apports privés, voire à décapitaliser.

Comme tous dirigeants, les chefs d'entreprises horticoles ou pépinières sont confrontés à certains choix. Mais une décision annuelle peut avoir un caractère « accidentel » ou conjoncturel. Il semble difficile de classer une exploitation sur un comportement d'une année. Il faut voir si les choix se répètent et comment ils se conjuguent entre eux pour mieux appréhender l'entreprise et son évolution.

L'observation ne porte pas sur un an, mais sur 3 ans, d'où la notion de phase de vie.



> Présentation des variables utilisées

Les 5 variables utilisées pour illustrer au mieux les choix et les décisions d'un chef d'entreprise sont : l'EBE, la variation de besoin de financement du cycle de production (stocks + créances-dettes), l'investissement net, la variation d'encours et les prélèvements.

- **EBE** → Il mesure la performance et la rentabilité économique potentielle de l'entreprise
- **BFCE** (variation du Besoin du Financement du Cycle d'Exploitation) → L'entreprise doit faire face à son augmentation.
- **L'investissement** → Il peut être effectué par l'entreprise dans le but de renouveler ou développer l'outil permanent de production.
- **La variation d'encours** : La différence entre les remboursements de capital des emprunts et les nouveaux emprunts à moyen et long termes.
- **Les prélèvements privés du chef d'entreprise**

À partir de ces variables, on peut déterminer le comportement annuel d'utilisation de la trésorerie.

> Présentation des comportements annuels

- **Comportement de ralentissement** : Ces exploitations sont caractérisées par un manque de rentabilité qui met l'entreprise en difficulté. Le revenu disponible de l'année ne permet pas une stabilité de l'entreprise face aux besoins privés, aux engagements de remboursement des emprunts et aux besoins d'investissements courants. Pour la majorité ils désinvestissent.
- **Comportement de croisière** : Ces exploitations remboursent plus qu'elles n'empruntent et effectuent proportionnellement à leur niveau d'EBE des prélèvements privés importants. L'utilisation du revenu disponible de l'année montre une stabilité de l'entreprise. Il n'y a pas de dynamisme attendu, ce sont en général des exploitations qui ne pratiquent pas de modifications importantes engageant l'avenir de leur exploitation.
- **Comportement de développement** : L'utilisation du revenu disponible montre un effort d'investissement particulier cette année.
- **Comportement de renforcement** : L'utilisation du revenu disponible de l'année montre un accent mis à la consolidation de la marge de manœuvre financière de l'entreprise (forte progression du fonds de roulement).

> Présentation des cinq phases de vie

La combinaison de comportements annuels présentés ci-dessus sur trois exercices comptables permet de définir une trajectoire financière de l'entreprise.

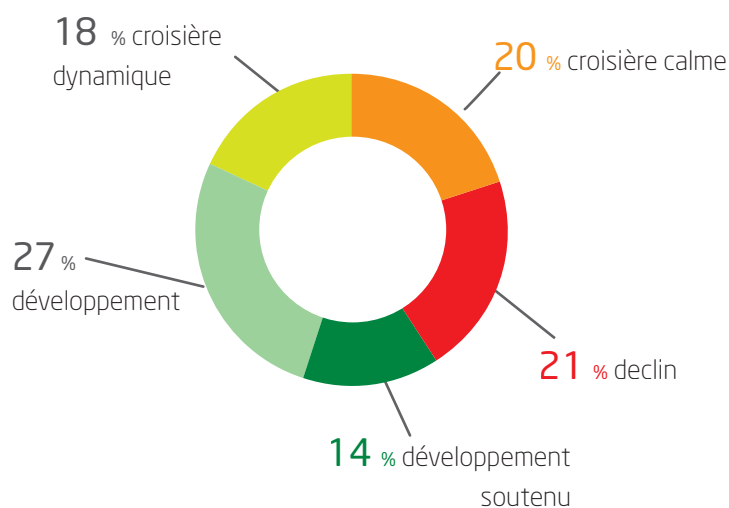
La phase de vie : une trajectoire sur trois ans établie à partir des comportements annuels

Cinq phases de vie ont été caractérisées :

- « Repli » : Phase où la perte de marge de manœuvre répétée doit être une alerte.
- « Croisière calme » : La croisière renouvelée sur plusieurs années indique une stabilité de l'entreprise qui montre une absence du renouvellement du capital productif.
- « Croisière dynamique » : Le renforcement sans croissance peut traduire par exemple une saturation de l'outil de production. Cela peut être une étape avant ou après le développement.
- « Développement » : L'impulsion d'investissement vient d'être donnée ; elle engage une partie de l'avenir de l'entreprise
- « Développement soutenu » : Le développement correspond à un investissement répété, qui correspond à un accroissement du potentiel productif.

> Répartition des entreprises horticoles et des pépinières selon leur phase de vie entre 2012 et 2014

Population totale : échantillon constant sur 3 ans, 177 entreprises



La population constante sur 3 ans est légèrement inférieure à celle de 2 ans : 177 entreprises.

Même si l'échantillon constant sur les trois années 2012-2013-2014 diffère quelque peu de l'analyse des années précédentes, les grandes tendances restent les mêmes.

Zoom : Analyse par nombre de salariés

nombre de salariés	0	0 à 0,5	0,5 à 2	2 à 5	> 5	Total
Vente directe	11	13	34	25	11	94
Vente à distributeur final	3	3	9	14	19	48
Vente à collectivité	2	2	2		1	7
Vente à grossiste	8	4	16	19	4	51
Total	24	22	61	58	35	200

L'échantillon est représentatif d'une grande diversité dans l'emploi de travailleurs salariés. Pour les modes de commercialisation principaux, les tranches de 0,5 à 2 et de 2 à 5 salariés sont les plus représentées sauf en vente à distributeur final, secteur où la taille d'entreprise est plus importante.

On notera que 12 % de l'échantillon n'ont pas de salarié et 11 % n'ont qu'un appoint (0,5 unité de main d'œuvre salariée maxi). La plus grande partie de l'échantillon (60 %) se situe entre 0,5 et 5 salariés.

Il est intéressant de comparer la productivité du travail dans les différentes catégories :

Chiffre d'affaires par UTH totales :

	0	0 à 0,5	0,5 à 2	2 à 5	> 5	Total
CA/ UTH tot en €	56 914	80 812	63 629	73 923	71 746	70 117

La corrélation entre l'effectif salarié et la productivité semble réelle sauf pour la catégorie 0+ à 0,5 UTH salariées ; on peut penser qu'il y a des seuils dans la gestion de la main d'œuvre. À partir de 2 UTH salariées la productivité semble mieux assurée. Pour les UTH salariés entre 0+ et 0,5 l'appréciation exacte de la quantité de main d'œuvre est difficile ce qui rend la comparaison avec les autres catégories peu fiable.

La Valeur ajoutée :

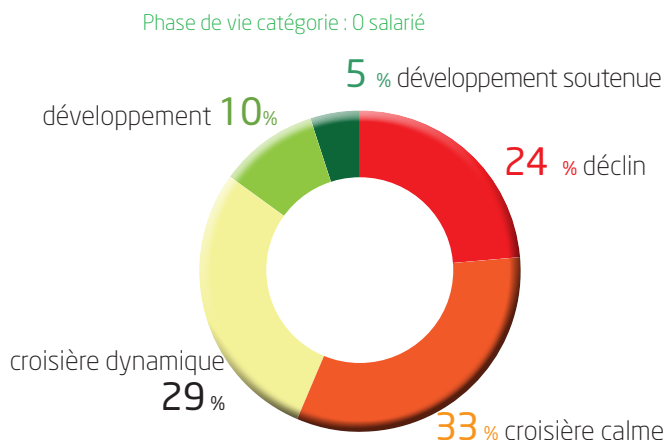
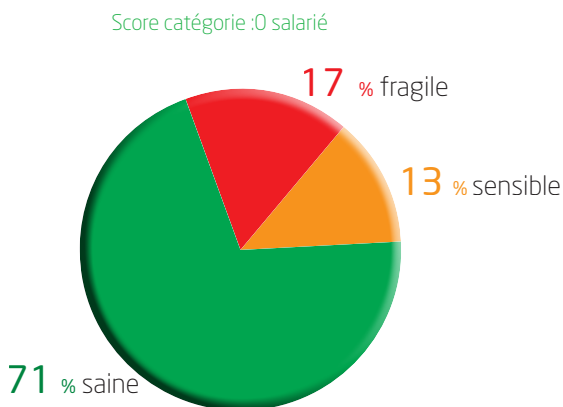
	0	0 à 0,5	0,5 à 2	2 à 5	> 5	Total
CA/ UTH tot en €	23 800	29 069	26 017	30 990	33 344	30 533

Les entreprises de plus grande taille dégagent plus de valeur ajoutée par unité de travail

Le scoring 2014 et les phases de vie 2012-13-14 :

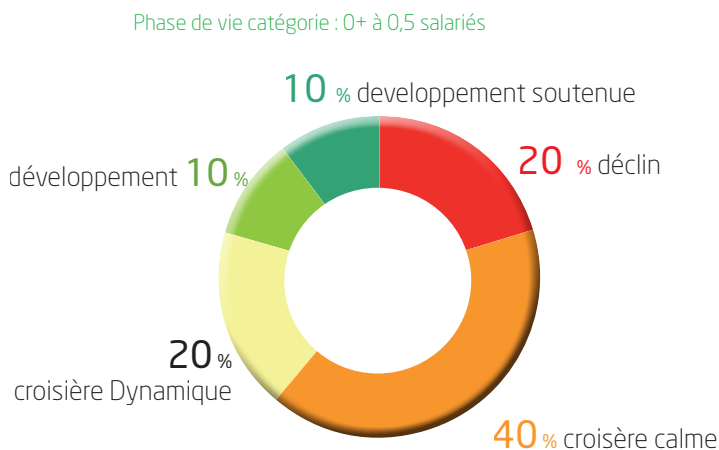
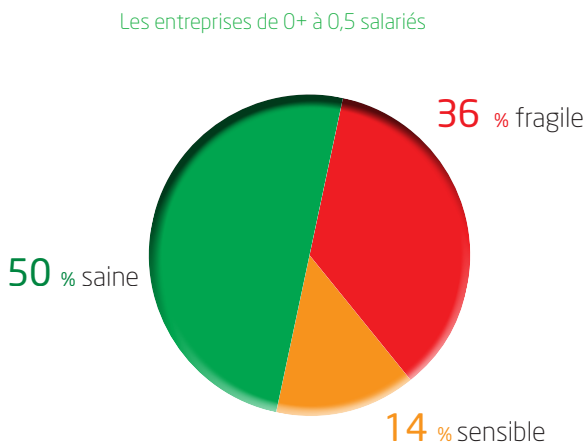
> Les entreprises sans salarié

Les entreprises sans salarié sont considérées en situation saine car très peu endettées. Par contre très peu sont en développement, et la majorité sont en "croisière".



> Les entreprises entre 0 et 0,5 salarié

Plus du tiers de ces entreprises de petite taille sont en situation difficile (fragile) en 2014, mais, sur la période 2012-2014 certaines investissent (20 % en développement). Ce sont les phases de croisière qui dominent encore largement ce segment (60 %).

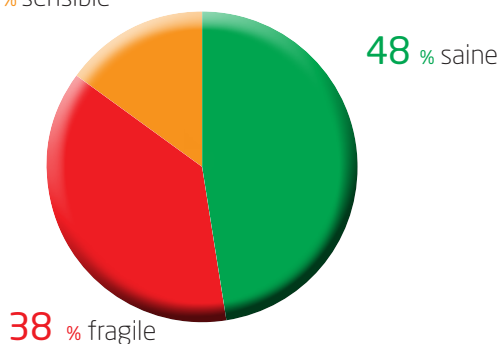


> Les entreprises entre 0,5+ et 2 salariés

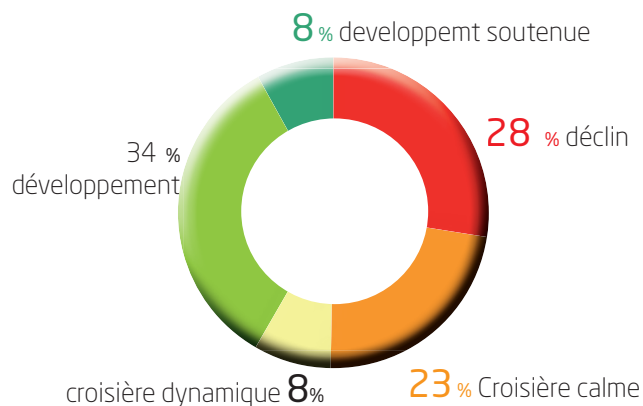
Dans cette catégorie intermédiaire, les situations saines 2014 ne sont plus majoritaires ; en revanche, le dynamisme est mieux représenté puisque 42 % des entreprises sont en développement. Inversement les phases de déclin sont nombreuses (28 %).

Score catégorie : 0,5 + à 2 salariés

15 % sensible



Phase de vie catégorie : 0,5 + à 2 salariés



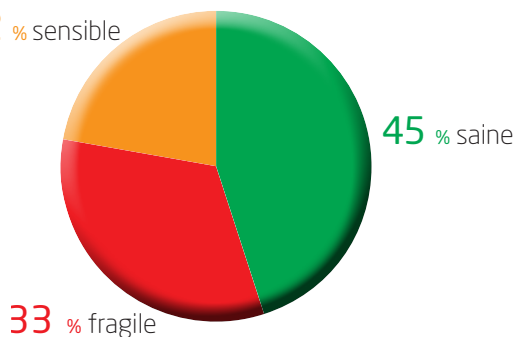
Les entreprises entre 2 et 5 salariés

A nouveau on constate moins de situation saine mais aussi moins de situation fragile, et l'investissement est plus dynamique avec 46 % de développement.

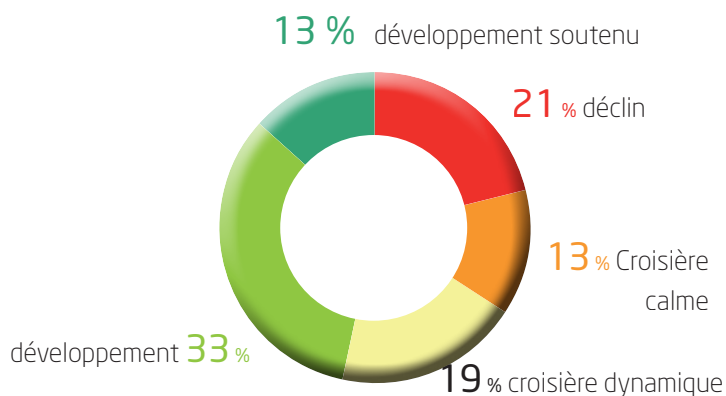
Les entreprises de plus de 5 salariés

Les entreprises de 2+ à 5 salariés

22 % sensible



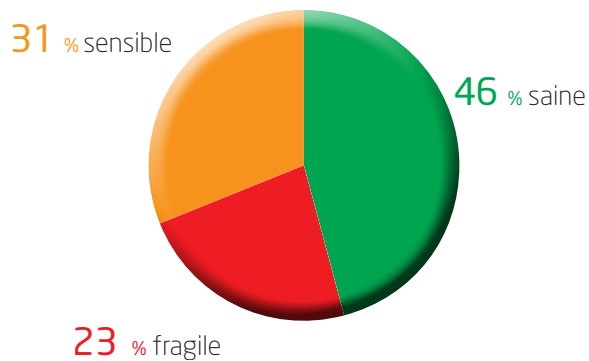
Phase de vie catégorie : 2+ à 5 salariés



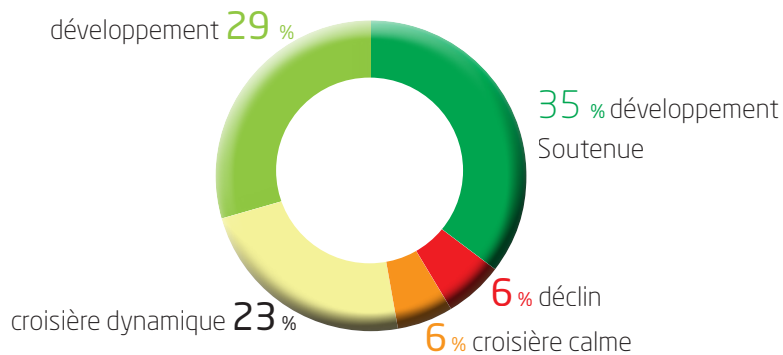
Ces entreprises de plus grande taille présentent moins de situation fragile.

Les phases de développement sont nettement majoritaires et même le développement soutenu (plus du tiers des entreprises) montre que les investissements sont réguliers. Ces entreprises doivent investir très régulièrement car elles sont en concurrence frontale sur le marché.

Score catégorie : 0,5 + à 2 salariés



Phase de vie catégorie : 0,5 + à 2 salariés



Conclusion

L'observatoire national des entreprises des secteurs d'activité "horticulture" et "pépinières" est réalisé à partir d'un échantillon de 200 entreprises réparties sur l'ensemble de la France en respect des poids relatifs des types de production et des modes de commercialisation.

La tendance agrégée du secteur horticulture-pépinière pour l'exercice 2014 laisse apparaître une baisse du chiffre d'affaires de 2,4 %) qui fait suite à la baisse constatée en 2013. La baisse des charges opérationnelles (- 7 %) et des charges de structure hors main d'œuvre (- 0,4 %) ne suffit pas pour empêcher une baisse de la valeur ajoutée de près de 2,2 %.

Cependant cette analyse doit être différenciée entre :

d'une part, les pépinières de plein champ, qui subissent une forte baisse de leur produit brut (- 11%), de leurs marges et de leur valeur ajoutée,

et d'autre part les autres secteurs pour lesquels le produit brut baisse, mais beaucoup moins, avec des charges en forte baisse, permettant une amélioration des marges et de la valeur ajoutée.

Pour l'excédent brut d'exploitation, le constat est le même : baisse en pépinière plein champ et hausse dans trois autres « métiers ».

Les prélèvements privés sont en forte baisse sauf en horticulture. Ils atteignent des niveaux très bas notamment en pépinière hors sol et en fleurs coupées.

Le taux d'endettement progresse légèrement (+1 pt) : il est très élevé en horticulture et en fleurs coupées.

Le volume de main d'œuvre est globalement en légère hausse, avec une stabilité de la main d'œuvre familiale et une légère hausse de la main d'œuvre salariée. En valeur par contre, le poste charges salariales est en très légère baisse (- 0,2 %). Mais la baisse est surtout liée aux emplois occasionnels (- 8 %) qui sont la variable d'ajustement à la conjoncture.

L'année 2014 montre donc quelques évolutions notables :

- Pépinières de plein champ : c'est le secteur qui est cette année touché par une conjoncture générale défavorable. L'immobilier et les grands travaux n'ont sans doute pas tiré les commandes comme les années précédentes.
- Horticulteurs : le secteur est globalement à l'équilibre mais malgré des résultats en léger progrès, les investissements chutent de moitié.
- Fleurs coupées : l'année 2014 confirme le constat alarmant de l'année précédente. Ces entreprises sont exsangues, ne permettant plus de prélèvements privés ni d'investissements. L'avenir est donc sombre en l'absence de rentabilité et de préparation de l'avenir. Pourtant, même sur ce secteur en difficulté, certaines entreprises réussissent à dégager des résultats encourageants.

Accompagner
les filières
80ans
FranceAgriMer



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT